

**FSU – SNUipp 41**

35-37 avenue de l'Europe – BP 30 836

41 008 BLOIS CEDEX

téléphone : 02 54 42 28 30

site internet : <http://41.snuipp.fr>

courriel : [snu41@snuipp.fr](mailto:snu41@snuipp.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/snuoiretcher.fsu.1>

Twitter: @SNUippFSU41

Blois le 18 septembre 2024

Objet : entretien professionnel des directrices et directeurs d'école

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nos collègues directrices et directeurs d'école commencent à recevoir les dates de leur entretien professionnel. Nous tenons à vous alerter sur certains horaires proposés en dehors du temps scolaire.

La circulaire ministérielle du 20 mars 2024 précise que l'entretien professionnel « se déroule en dehors du temps de classe ».

Les groupes de travail sur la direction d'école ont été mis en place suite au suicide de Madame Christine Renon. Un des objectifs de ces groupes de travail est d'alléger la charge administrative des directrices et directeurs d'école. Cet objectif ne doit pas être perdu de vue, c'est pourquoi il ne peut y avoir une lecture restrictive de la circulaire ministérielle.

Nous vous demandons donc, Madame l'Inspectrice d'Académie, de demander aux Inspectrices et Inspecteurs de circonscription de positionner les entretiens professionnels prioritairement sur le temps de décharge des collègues.

Si des collègues directrices ou directeurs d'école préfèrent que l'entretien ne se déroule pas sur ce temps précieux de décharge, nous demandons à ce que la date et l'heure de l'entretien soient fixés conjointement entre l'IEN et la ou le collègue.

Veillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, nos respectueuses salutations.

Pour les représentants du personnel de la FSU-SNUipp 41  
Les co-secrétaires départementaux

Aline Pason



Frédéric Besnard

